

<b>ZSC Natura 2000 FR 9301511</b>	<b>« Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur » Comité de Pilotage</b>		
<b>Compte Rendu du Vendredi 16 janvier 2015</b>	<b>Ordre du jour :</b> - Mot d'accueil du Président - Animation du site Natura 2000 - Bilan des actions réalisées - Perspectives d'animations du site Natura 2000 - Pistes d'actions et choix d'orientation - Financement 2015 - 2020 - Questions diverses - Verre de l'amitié		<b>Animateur</b> 
<b>Lieu</b>	Mairie - LA ROCHE DES ARNAUDS	<b>Participants</b>	Cf. pièces jointes
<b>Excusé(e)s</b>	- M. BESSE Florent - Président du CAF Buëch Dévoluy - M. BLANC -COQUAND Julien - Directeur Champsaur 3Gliss - M. CONTOZ Jean François - Vice Président SMIGIBA & 1 <sup>er</sup> Adjoint Mairie de La Roche des Arnauds - M. FRANCOU Jacques - Président de la CCHB, du SMIGIBA & Maire d'Aspremont - M. MATHIEU Bernard - Vice Président du SMIGIBA & Maire de Serres - M. MICHEL Jean Claude - Administrateur ALPAGE, Président du GP de St Étienne en Dévoluy & Conseiller municipal Le Dévoluy - Mme QUEKENBORN Delphine - GCP - M. SERVEL Denis - FDSEA 05 - M. ZECCONI Marc – Conseil Général 05 (Canton St Firmin)		
<b>Rédaction</b>	E. HUSTACHE - <i>Chargé de mission Natura 2000 « Dévoluy Durbon Charance Champsaur »</i>		
<b>Pièces jointes</b>	- Liste des participants - Présentation générale du Copil - Présentation « Forêts anciennes et à fortes naturalités » J.C. GATTUS ONF BE 04-05 - Présentation « Insectes » Y. Braud Entomia Proserpine		

**A - Mot d'accueil**

M. GASCARD Fabien, élu à l'unanimité Président du Comité de Pilotage (Copil) du site Natura 2000 FR9301511 « Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur » le 16 janvier 2015, débute la séance en remerciant les membres de leur présence et plus particulièrement la commune de La Roche des Arnauds, pour son accueil.

M. GAST Jean Claude (Président du Copil 2008 - 2014), revient sur ses années de présidence en soulevant le rôle de « fantassin de la république » de la fonction, en mettant en garde l'État des incohérences de son désengagement (exemple compensation exo-TFNB) vis à vis de l'implication des collectivités locales et se félicite des actions positives mises en œuvre grâce au réseau Natura 2000 en faveur de la préservation de la biodiversité, notamment en lien avec l'agriculture de montagne.

Il souhaite également voir pérenniser la rencontre des Présidents de copil des sites Natura 2000 du Département.

M. DAUDEL Jean Christophe (DREAL PACA) remercie J. C. GAST pour l'énergie déployée et le travail réalisé durant ces années de Présidence et invite le nouveau Président de Copil à poursuivre les actions engagées.

Après avoir excusé les membres absents et réalisé un tour de table, M. GASCARD F. passe à l'ordre du jour.

**B - Animation du site Natura 2000 : Point administratif et financier**

- Jusqu'en 2020 le Conseil Régional PACA sera l'autorité de gestion des fonds Européens (FEADER). Proposition d'intégration des élus du Conseil Régional au Copil du site Natura 2000.  
→ Validation par l'ensemble des membres du comité de pilotage.

La DDT 05 proposera une modification de l'Arrêté Préfectoral en ce sens.

M. CHAUTANT M. informe l'ensemble des membres du copil qu'il a demandé un portail internet à la Région pour pouvoir répondre directement aux élus sur des questionnements en lien avec le Conseil Régional .

- Fin d'animation du site Natura 2000 par la commune de St Julien en Beauchêne au 31/04/2015.  
Le SMIGIBA fait acte de candidature pour être structure animatrice à partir du 1er mai 2015  
→ L'ensemble des membres du copil entérine cette proposition.
- Plan de financement : Convention financière triennale : 1 mai 2015 → 30 avril 2018.  
→ **Financement à 100 %** (53 % FEADER - 47 % État) du poste chargé de mission Natura 2000.  
Suite à la présentation de la maquette financière du FEADER 2015-2020, la DDT 05 précise que la contrepartie ETAT n'est pas encore acquise à la date du copil.  
La Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) qui se déroulera le 10 février 2015 permettra d'avancer sur ce sujet.  
→ Mme VASSAS C.(SMIGIBA) et M. GASCARD F. proposent d'inviter les représentants de la Région à cette réunion.
- Sollicité par l'animateur du site Natura 2000, M. GAUTHIER J.P. (Mairie de Saint Julien en Beauchêne) ne souhaite pas faire de retour d'expérience sur le portage de l'animation du site Natura 2000 et évoque un problème de financement dans la motivation d'arrêt de son implication. La commune souhaite également voir sortir son territoire communal du site Natura 2000 suite aux baisses de rentrées fiscales liées à la signature de la charte Natura 2000.  
→ J.C. DAUDEL (DREAL PACA) et M. FIQUET M. (DDT05) rappellent que :
  - Sur la période engagée 2012-2015, le poste de chargé de mission et les frais de structure seront intégralement remboursés à la collectivité, moyennant une avance de trésorerie, comme c'est le cas depuis bientôt 6 ans.
  - Sortir du périmètre de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 « Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur » n'est pas envisageable à l'heure actuelle.
  - La Charte Natura 2000 est signée entre le propriétaire (ou l'ayant droit) et l'État et aucunement avec la commune et qu'il n' y aura pas de remboursement rétroactif de la compensation de l'exonération de la TFNB aux collectivités.

### **C - Contrats Natura 2000**

#### **• Contrats Natura 2000**

Le contrat Natura 2000 création de mares proposé à la ville de Gap depuis plusieurs années s'est vu réalisé par cette dernière et sans apport de financement Natura 2000 suite aux travaux (printemps 2014) des services de la voirie. L'ONEMA a rédigé un avertissement judiciaire à l'encontre de la Ville de Gap visant la destruction espèces et habitats de reproduction d'une espèce protégée (Sonneur à ventre jaune).

22 mares et quelques hibernaculum ont ainsi été réalisés par les services techniques de la ville de Gap.

A l'avenir la ville de Gap se propose de participer au suivi de cette espèce à hauteur de ses moyens.

#### **• Contrats Natura 2000 : perspectives**

→ F22702 « Création ou rétablissement de mares » en faveur des Chiroptères et des Amphibiens - Forêt Domaniale de Durbon

**En 2015, les contrats Natura 2000 dépendant de la nouvelle programmation FEADER 2015-2020, ne pourront être contractualisés que lorsque les modalités de mise en œuvre seront connues – second semestre 2015.**

→ A32305R & A32304R « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger & Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts » sur la prairie à Serratule à feuilles de chanvre d'eau du Col de Gaspardon - Forêt Domaniale des Sauvas

L'ONF 05 propose de prendre en charge sur ses propres financements cette action pour l'année 2015 comme cela a été réalisé en 2014 du fait de l'absence de contractualisation réalisable.

### **D - Mesures Agri-Environnementales**

- **Bilan 2009-2014 mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET)**
  - 1 142,26 ha contractualisés
  - 33 agriculteurs ou structures engagés

- Plus de 100 000 €/an d'aides spécifiques Natura 2000 aux agriculteurs du site Natura 2000
- **Projet Agro-Environnementaux Climatiques (PAEC) 2015 - 2020 et Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC) (explication cf. document joint)**  
5 PAEC dans les Hautes-Alpes (PN Ecrins, PNR Queyras, PNR Baronnies, Haute Durance, Durance-Dévoluy-Gapençais-Deux Buëch)  
PAEC Durance-Dévoluy-Gapençais-Deux Buëch : Budget 4,5 millions d'€ pour 5 ans  
Beaucoup de dossiers agricoles à traiter en Avril-Mai 2015 en partenariat avec la chambre d'Agriculture 05 et le CERPAM.

### **E – Charte Natura 2000**

La Charte Natura 2000 est signée entre un propriétaire ou un titulaire de droits réels (mandataire, ...) et l'État pour 5 ans (renouvelables). Le contrôle des engagements est réalisé par les services de l'État (DDT 05).

La signature de la Charte Natura 2000 engage le bénéficiaire dans la préservation de la biodiversité sur ses parcelles cadastrales incluses dans le site Natura 2000 et donne droit à des avantages fiscaux, notamment l'exonération de la TFNB.

La compensation de l'exonération de la TFNB aux collectivités est partiellement assurée par l'État.

La loi de finance, votée annuellement, introduit une variable d'ajustement applicable à la compensation de la TFNB aux collectivités correspondant à la contribution de ces dernières au redressement des comptes publics. Le coefficient minorateur pour 2015 sera de 33%.

Afin de faire évoluer cette réglementation, des échanges sont réalisés entre les différents ministères en charge de ces questions.

La commune de Saint Julien en Beauchêne a effectué un recours auprès du représentant de l'État des Hautes-Alpes. Sans réponse de ce dernier la collectivité a saisi le Tribunal Administratif de Marseille à ce sujet par le biais de sa propre assurance.

J.C. GAST en tant qu'ancien Président du Copil regrette le manque d'implication des autres collectivités du site Natura 2000 dans ce dossier.

J.C. DAUDEL (DREAL PACA) précise qu'à l'échelle nationale la seule collectivité ayant déposé un recours administratif à ce sujet est la commune de Saint Julien en Beauchêne.

J.-C. DAUDEL réitère son soutien dans les démarches engagées par M. J.-C. GAST.

### **F - Étude d'Incidences sur le site Natura 2000 FR9301511**

- **Plan** → Nombre important de PLU en création/révision (Veynes, Montmaur, Dévoluy, ...)
- **Travaux** → Appui technique du suivi des mesures compensatoires (IRAM)
- **Épreuves Sportives** → En 2014 : 12 évaluations d'incidences simplifiées Natura 2000 réalisées

### **G - Inventaires scientifiques**

- ◆ **Prospections complémentaires : Insectes**  
Cf. présentation de Y. BRAUD – Entomia & Proserpine
- ◆ **Prospections complémentaires : Forêts anciennes et à fortes naturalités**  
Cf. présentation J.C. GATTUS – ONF BE 04-05
- ◆ **Suivi de la population du Sonneur à ventre jaune**  
Présentation M. PHISEL – Aquila 04-05
- ◆ **Suivi contrat Natura 2000 « Bois sénescents » 05: Insectes saproxylophages (Durbon & Poligny)**  
Monitoring à l'échelle départementale
- ◆ **Prospection complémentaires : Chiroptères**  
En cours

### **Propositions 2015-2018 :**

- ◆ **Alpage : Monitoring suivi de végétation 2015**  
Ligne de lecture/comparaison 2010
- ◆ **Suivi population Sonneur à ventre jaune 2015-2018**  
Partenariat avec la ville de Gap

- ◆ *Affiner la liste des habitats élémentaires au sein des codes génériques des habitats agropastoraux 2016*
- ◆ *Complément d'inventaire : Reptiles & Amphibiens 2017*

### **H - Informations Projet NOEMA - IRAM**

B. GAUTIER rappelle que l'observatoire de Radio-Astronomie Millimétrique est le deuxième observatoire au monde et informe l'assemblée que d'ici 2020 (Budget d'investissement : 50 millions d'€) :

- ◆ Construction de 6 nouvelles antennes
- 2014 : une nouvelle antenne (7<sup>ème</sup>) construite et déjà en fonctionnement  
2015 : 8<sup>ème</sup> antenne en cours de construction
- ◆ Extension des voies (facteur 2)  
→ augmentation de la résolution et de la capacité de détection afin de rester performants et compétitifs au niveau mondial.

### **I - Implantation GAZEX**

La construction du télésiège du Sommarel a engendré l'installation de Gazex (5) sans autorisation dans le périmètre de l'APPB et dans la site Natura 2000.

Suite à ces travaux, la DDT 05 a rédigé un avertissement judiciaire à l'encontre de Dévoluy Ski Développement. Ce dernier a décidé de mettre en place des mesures compensatoires :

- Installation de panneaux d'information vis à vis de l'APPB sur site
- Réalisation d'un diagnostic d'habitat d'hivernage (hiver 2015) sur l'ensemble de la station de ski (Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Alpes)

Une attention particulière sera portée aux horaires de déclenchement préventif d'avalanche vis à vis de la population de Lagopèdes alpins (exemple de Flaine en Savoie).

Problématique de l'implantation d'un Gazex/congères

### **J - Canyon de Rabou**

Été 2014 : dégradations des ancrages/amarrages

→ Concertation entre collectivité, PGHM, Groupe de Travail Canyon 05 & Natura 2000 pour rééquiper le canyon en prenant en comptes les propriétés privées, les prescriptions environnementales,...

→ Réunion le 20/01/2015 : proposition à la collectivité d'aménagements connexes : parking, toilettes sèches, ...

### **K - Projet de centre de découverte du Dévoluy**

La commune du Dévoluy projette de créer un bâtiment de 600-800 m<sup>2</sup> pour faire découvrir et partager à un large public les richesses du Dévoluy.

Les thèmes abordés seront :

- la biodiversité et les aspects culturels (architecture, agriculture et pastoralisme, ...)
- des profondeurs du karst, en lien avec la pratique de la spéléologie, au sommet du plateau de Bure avec la présentation des activités de l'Observatoire d'astronomie de l'IRAM.

Le site Natura 2000 est intégré au comité de pilotage de ce projet.

En 2015, l'animateur Natura 2000 participera aux différents groupes thématiques de travail.

### **L - Conclusion**

Le Document d'Objectifs, véritable plan de gestion validé en 2003, nécessitera dans les années à venir une actualisation et des compléments d'inventaires afin d'affiner les connaissances.

Cette phase d'inventaire commencée dès 2014 se poursuivra jusqu'en 2018.

M. Marc FIQUET (DDT05) rappelle l'importance de fédérer et d'impliquer les collectivités locales dans la gestion de leur environnement via ce réseau européen de préservation de la biodiversité.

F. GASCARD propose avant de lever la séance et en ce début d'année de partager la galette des rois et le verre de l'amitié.



Nom	Prénom	Structure/Organisme	Tél.	m@il	Signature
GALVIN	Pierre-Frédéric	FDC OS	06.74.53.11.46		
LAMPE	Annelise	SMIGIBA			
CHAPUT	Alexandre	C. Dept. Spéleo OS	06 19 570 750	alexchap@orange.fr	
DAUDIL	J. Christophe	DREUIL PACA		Jean-Christophe@association.developpement-durables.gouv.fr	
Michel	Guy	Mairie Durbon	0680006593		
GARCIA	Nadine	Adjoint Mairie de Leye	06.73.37.05.01	nadine.garcia@outlook.com	
LACIER	Archie	C.M. Poligny	07.86.14.66.87		
GILLOT	Philippe	CAAVE		philgillot@wanadoo.fr	
GENIAUX	Pierre	SAPN	0492579708	sapn@wanadoo.fr	
VASSAS	Carolyne	SMIGIBA			
GASCARD	Fabien	Mairie de Babour	0677660219	fabien.gascard@gmail.com	
CHAUSANT	Marianne	Mairie La Roche 924	0492578234	marianne	
SOULLEYS	Chloé	CERPAM	06.13.89.31.98	csoulleys@cerpam.fr	
Blanchard	Laurent	CNF		laurent.blanchard@cnf.fr	
MARTINEAU	Olivier	CRPF	06.75.69.61.75	olivier.martineau@crpf.fr	
BRAUD	Yvan	ENTOMIA	06.83.55.64.53	yvan_braud@yahoo.fr	

FRANCOU  
CONTOZ  
MATHIEU  
MICHEL

Jacques  
J.F.  
Bernard  
Jean Claude

Président  
Vice Président  
Vice Président  
SMIGIBA  
ALPAGE

Excuses  
Excuse

